

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Je ne suis pas d'accord avec votre déclaration de portée générale au sujet de la commission, sénateur Di Nino. Je me ferai néanmoins un plaisir de communiquer vos vues et vos sentiments à mon collègue le ministre de l'Immigration.

Le sénateur Di Nino: Peut-être le leader du gouvernement au Sénat pourrait-elle m'indiquer avec quelle partie au juste de mon intervention elle n'est pas d'accord.

Le sénateur Corbin: Celle qui a été rédigée par le chercheur.

Le sénateur Di Nino: Sachez que ceci est de mon cru.

Le sénateur Fairbairn: Sénateur Di Nino, je sais qu'en ce moment la situation est préoccupante au sein de la commission. C'est précisément pour cette raison qu'une enquête a été instituée. Je crois cependant que certains des membres de la commission rendent un service insigne à notre pays.

LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'IMMIGRANTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Consiglio Di Nino: Honorables sénateurs, je vais attendre d'avoir obtenu une réponse avant d'aller plus loin. Toutefois, je voudrais poser une question concernant l'immigration.

En octobre 1993, le Parti libéral a rendu public son programme en matière d'immigration. Dans son infâme livre rouge, le gouvernement actuel s'est engagé à fixer le taux d'immigration à 1 p. 100 de la population canadienne, ce qui correspond à environ 295 000 immigrants en 1995.

Comme nous le savons maintenant, le 1^{er} novembre de cette année, le ministre de l'Immigration Sergio Marchi a annoncé que les taux seraient nettement en deçà de ceux qui avaient été promis dans le manifeste libéral et qu'en fait, le Canada accueillerait environ 195 000 immigrants.

Comment le gouvernement explique-t-il ce qui semble être une violation flagrante de la promesse qu'il a faite pendant la campagne électorale de l'an dernier?

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, le niveau d'immigration se situe entre 190 000 à 215 000 cette année. Ces dernières années, le nombre de personnes qui immigrèrent au Canada n'a pas atteint la limite établie.

Le gouvernement compte vraiment réaliser l'objectif fixé au cours de la campagne électorale. Le ministre de l'Immigration a présenté un vaste programme d'immigration efficace, équitable et humain. Il s'y est engagé, de même que le gouvernement. J'espère que le processus qui permet l'entrée d'immigrants au Canada, qui est toujours l'un des plus généreux au monde, sera exécuté d'une manière plus efficace et plus rapide qu'il ne l'a été ces dernières années.

LE PLAFONNEMENT DES CONTINGENTS ÉTABLIS AUX FINS DE LA RÉUNION DES FAMILLES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Consiglio Di Nino: Honorables sénateurs, à titre d'immigrant, comme bien d'autres sénateurs et serviteurs du Canada, je reste perplexe en entendant les explications du leader du gouvernement au Sénat et du ministre. Il faudra une bonne dose de réflexion avant que des explications honnêtes puissent être fournies.

Comme d'autres Canadiens, je m'attends que le programme d'immigration soit bien géré et qu'il soit efficace. Les Canadiens veulent que ce programme réponde aux besoins sociaux et financiers du pays. Les Canadiens veulent se sentir en sécurité dans leurs collectivités et ils sont prêts à tendre la main à ceux qui ont vraiment besoin de notre protection.

Notre système d'immigration repose notamment sur le fait que nous croyons à la réunion des familles. En effet, nous jugeons, en tant que nation, que la famille est une composante essentielle de notre bien-être socioéconomique. Lorsqu'ils formaient l'opposition, mes amis libéraux n'ont pas hésité à contester la modification de la définition de la «catégorie de la famille», qui incluait les conjoints et les enfants à charge. Or, ce changement a permis aux conjoints et aux enfants à charge de rejoindre les autres membres de leur famille beaucoup plus rapidement.

Comment le gouvernement peut-il maintenant faire une volte-face, resserrer la définition de la «catégorie de la famille» et exiger une garantie monétaire pour réunir les familles? Ce programme, naguère l'une des pierres angulaires de la politique d'immigration du Canada, serait-il devenu accessible uniquement aux riches?

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, notre politique d'immigration est assortie d'un engagement solide envers la famille. Cet engagement était et continue d'être un élément fondamental de cette politique. Il se reflétera d'ailleurs dans le traitement réservé à chaque catégorie d'immigrants qui arrivera au pays. En fait, des efforts sont faits pour assouplir le système.

• (1440)

Pour ce qui est de la garantie exigée, mon ami sait sans doute que cette proposition a été formulée aux fins de discussions. Par conséquent, elle fera l'objet de discussions. De cette façon, le ministre disposera des éléments voulus pour tirer ses conclusions.

Le sénateur Di Nino: Honorables sénateurs, je suis heureux d'entendre dire qu'il ne s'agit que d'une proposition. La ministre pourrait-elle nous donner l'assurance que son gouvernement ne mettra pas cette proposition en oeuvre, puisqu'une telle politique aurait pour effet d'entretenir la notion selon laquelle que les immigrants soient un fardeau plutôt qu'un atout pour notre société?

Le sénateur Fairbairn: Honorables sénateurs, je peux vous affirmer en mon nom et, j'en suis sûre, au nom du ministre et du gouvernement (et je m'efforce toujours de fournir des réponses honnêtes dans cette Chambre) que nous reconnaissons et apprécions au Canada la contribution de ceux qui viennent de partout dans le monde pour se joindre à notre collectivité. Ces personnes apportent une réelle contribution à notre pays et à notre économie et c'est à bras ouverts que nous les accueillons.

LE BUDGET

LA RÉDUCTION DE LA DETTE FÉDÉRALE ET DU DÉFICIT ANNUEL—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Duncan J. Jessiman: Honorables sénateurs, avant de poser ma question, je voudrais me faire l'écho des déclarations faites par les deux Manitobaines qui siègent au Sénat. Je connais l'honorable sénateur Molgat depuis presque aussi longtemps qu'elles. Même si nous ne partageons pas les mêmes opinions politiques, j'ai toujours considéré le sénateur Molgat comme un ami. Je tiens à préciser qu'il incarne, à mon avis, le type même du Manitobain et du Canadien exemplaire.